

Programme de la séance d'information publique

GRANDS ESSERTS • 4 MAI 2022

De 16h à 18h30

INFORMATION EN PRÉSENCE DES PARTENAIRES ET SPÉCIALISTES SUR LES THÈMES SUIVANTS

- Les suites du référendum communal du secteur des Cirses
- Les équipements du quartier
- L'organisation du chantier
- La mobilité

Visites libres entre 16h et 18h30

De 18h30 à 19h30

TEMPS D'ÉCHANGES EN PRÉSENCE

- Des autorités communales de Veyrier
- De M. Antonio HODGERS
Conseiller d'Etat chargé du département du territoire
- De M. Serge DAL BUSCO
Président du Conseil d'Etat
et conseiller d'Etat chargé du département des infrastructures

Modérateur: M. Pascal SCHOUWEY

Un apéritif convivial clôturera cette rencontre.

Grands Esserts

Suite au référendum Cirses

Le référendum lancé contre la décision du Conseil municipal favorable (22 oui, 2 non) du 13 avril 2021 concernant le PLQ des « Cirses », a été validé par le Conseil d'État.

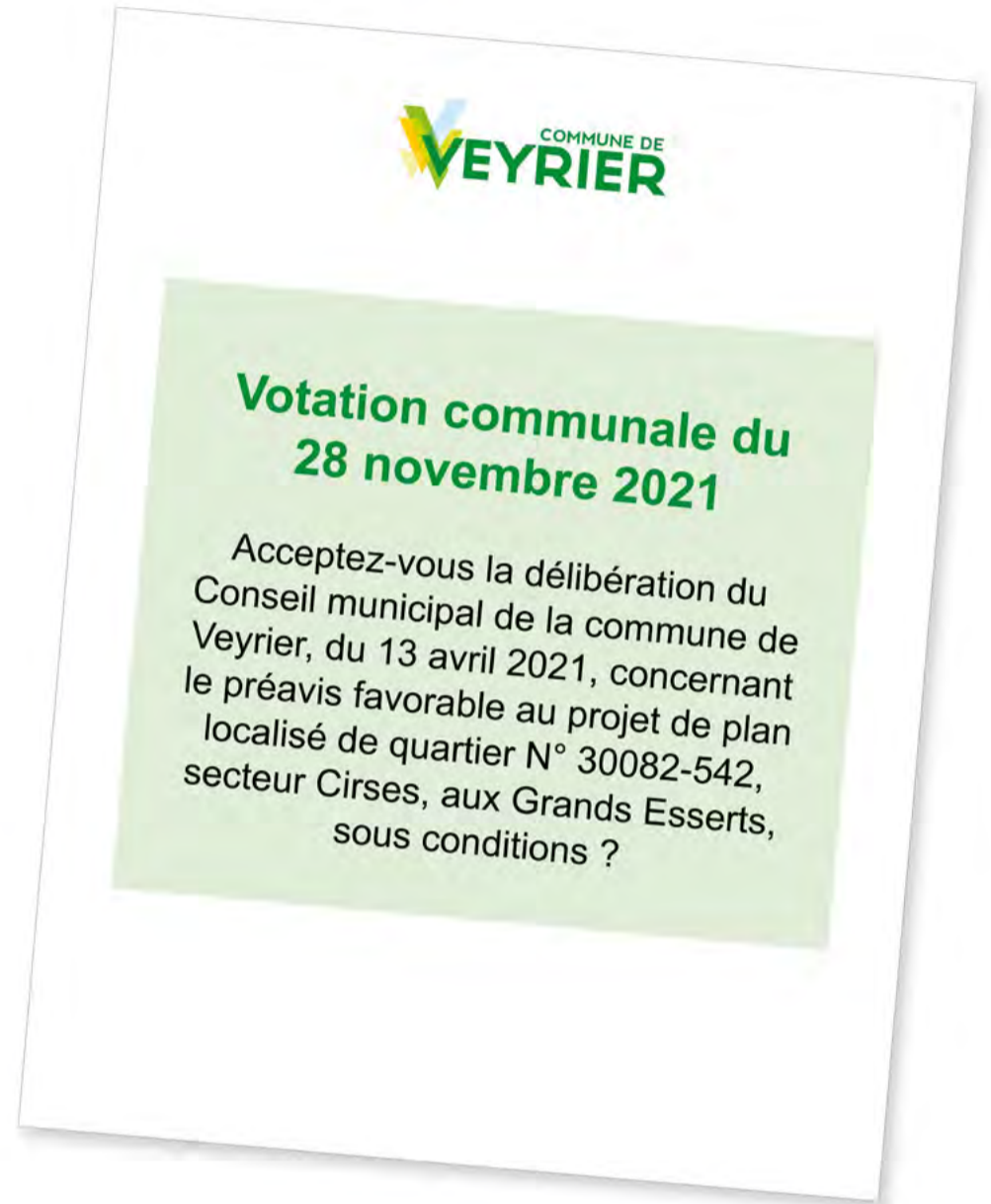
Le vote qui a eu lieu le 28 novembre 2021 a eu pour effet l'annulation de la délibération du législatif communal.

Le conseiller d'Etat M. Antonio Hodgers a auditionné le comité référendaire et l'exécutif communal le 7 février 2022 pour orienter la suite de la procédure en réponse aux préoccupations citoyennes.

L'enjeu déterminant pour la commune reste de permettre la réalisation de l'équipement public projeté au cœur du plan localisé de quartier.

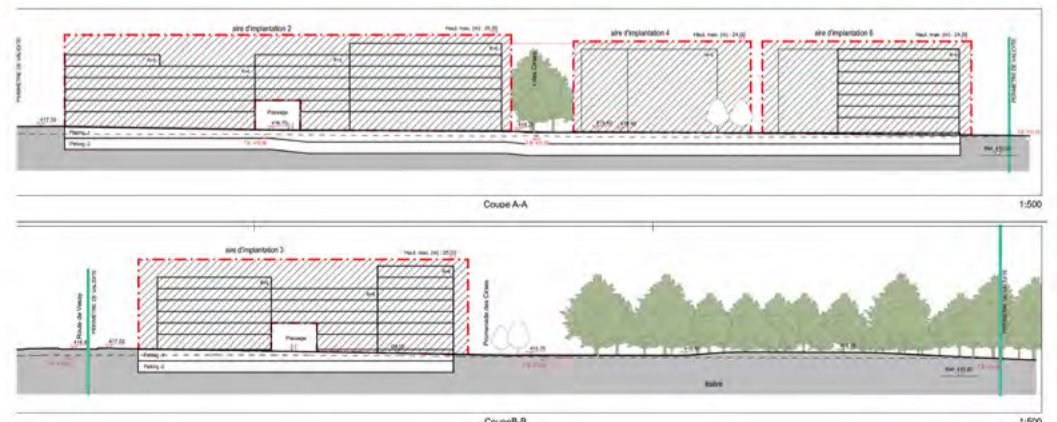
Les points de convergence et de vigilance ont pu être mis en exergue au bénéfice du projet.

Point d'orgue de la médiation **le développement des « Cirses » se fera en deux phases de 800/400 logements (la seconde après 2030)** selon l'accord signé en 2012 entre l'État et Veyrier.



ÉQUIPEMENTS PRÉVUS DANS LE PÉRIMÈTRE DES GRANDS ESSERTS

- Une école
- Une antenne de la voirie communale
- Des salles de sports
- Des salles de sociétés
- Un poste de police municipal
- Un bureau social
- Une crèche
- Un centre commercial de quartier
- Des surfaces d'activités



Grands Esserts

Les processus engagés

LES OPÉRATEURS URBAINS ET LES AUTORITÉS CANTONALES ET COMMUNALES S'ENGAGENT DANS UN PROCESSUS D'AMÉLIORATIONS CONTINUES DU PROJET

CADRE DE MOBILITÉ RELANÇÉ

La portée du PLQ ne permet pas de résoudre l'engorgement sur les voiries communales. Il stimule de fortes mesures d'accompagnement. Suite au rejet des routes L1-L2, par le Grand Conseil, la planification régionale est relancée.

INTÉGRATION SOCIALE ANTICIPÉE

Les autorités souhaitent préparer l'intégration des nouveaux habitants en précédant leur arrivée dans ce nouveau quartier, sans attendre d'éventuels problèmes de cohésion sociale.

EQUATION FINANCIÈRE POSÉE

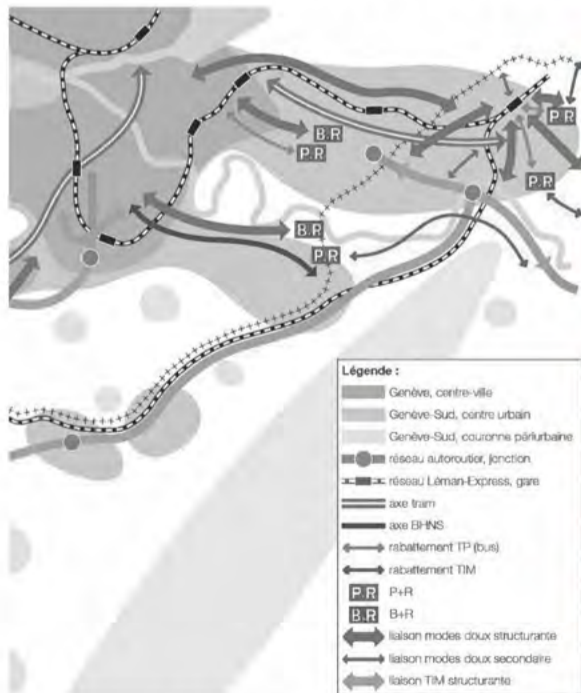
Les autorités ont établi une vision à long terme du coût de l'aménagement, des charges de fonctionnement et les hypothèses des rentrées fiscales. Comprendre et analyser permet d'anticiper.

MONITORING DE LA QUALITÉ DU PROJET

Les autorités et les opérateurs ont décidé d'organiser une veille du projet et d'adapter ses développements à l'aune de la transition écologique. Il s'agit d'un processus volontariste d'améliorations continues.



Concept multimodal – Couloir « Veyrier » (en cours d'étude)



Objectifs :

- Favoriser (augmenter sensiblement) le report modal en provenance d'Annemasse-Agglomération;
- Offrir des alternatives fonctionnelles en provenance de la Vallée de l'Arve.

Principes :

- Rabattement vers le centre-ville via le réseau modes doux (Voie-Verte et rabattements secondaires);
- Rabattement multimodal (transfert) sur le Léman Express pour les déplacements en relation avec la Rive droite;
- Encourager un usage cohérent du tram et du BHNS Veyrier.

Enjeux

- Efficacité de l'offre en fonction des lieux de destination;
- Capacité de l'offre de transport public;
- Capacité des interfaces d'échange (P+R, B+R vélostation);
- ...

Le grand projet stimule les solutions régionales. Il met en œuvre les premières mesures.



Grands Esserts

Les promesses tenues

UNE COMMUNICATION TRANSPARENTE

Un site internet dédié est en construction pour informer et associer les partenaires du projet, les habitants et les communiens. Il sera un outil de partage.

www.grands-esserts.ch
info@grands-esserts.ch

PRIORITÉ AUX VEYRITES!

50% des logements sont offerts en priorité aux habitants de Veyrier. Les opérateurs s'y sont engagés unanimement dans les limites des critères d'attributions (barèmes LUP et statuts des coopératives).

INTÉGRATION DES CONDITIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Recours aux concours d'architecture avec participation des associations de quartier, optimisation des droits à bâtir, création de places de stationnement de service, maîtrise stricte des gabarits, augmentation de la perméabilité des îlots, respect intégral des normes bruits/air, valorisation du projet communal d'aménagement des espaces publics, efficacité énergétique etc.



Grands Esserts



PLANIFICATION

1^{ère} étape : 800 logements env. < 2030

- Démarrage chantier 2022
- Démarrage des espaces publics 2023
- Maison de Vessy = 220 logements (CPEG) 2025
- Ferme = 120 logements (FIVV) 2026
- Beaux Champs = 80 logements (CPEG) 2026
- Livraison routes cantonales Veyrier et Vessy
- Livraison école
- Arve partiel 80 logements (coopératives) 2027
- Lisière = 120 logements (FIVV) 2028
- Salève = 190 logements (CPEG) 2029

Articulation entre les deux étapes 2029-2031

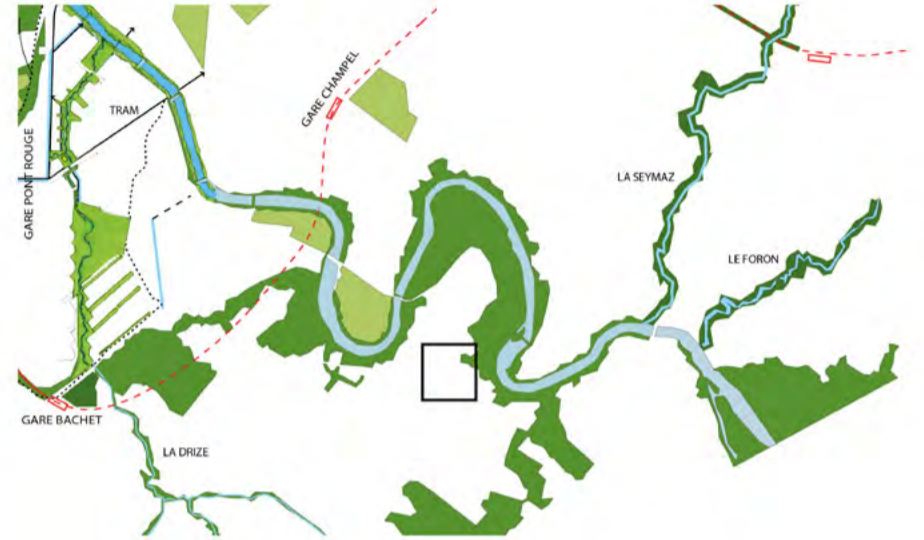
Le sous-sol commun est réalisé en coulissage des deux étapes permettant d'éviter le surcoût de rampes provisoires.

2^{ème} étape : 400 logements env. > 2030

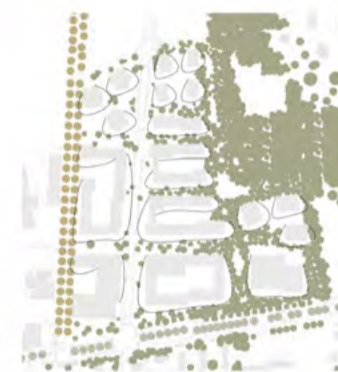
- Nant 1 = 180 logements (CPEG) 2030
- Nant 2 = 130 logements (CPEG) 2031
- Arve partiel 80 logements (coopératives) 2032
- Fin des espaces publics et paysagers 2034

Le quartier des Chênes

Espaces publics et paysagers



Le projet pour les espaces publics et paysagers du quartier des Grands Esserts à Veyrier s'appuie sur la principale caractéristique du lieu : sa proximité avec la forêt. Une image forte et unificatrice, marquée par la présence du végétal, s'étend sur l'ensemble du site et s'adapte aux différentes situations qu'elle rencontre.



ARBORISATION

- Forêt prolongée dans le quartier
- Double alignement de noyers
- Alignement existant de Chênes sur la Rte de Veyrier



RÉSEAUX ET MATÉRIALITÉS

- Sol perméable
- Surfaces de services imperméables
- Surface verte



GESTION DES EAUX PLUVIALES

- Noue paysagère à ciel ouvert
- Gestion des eaux en souterrain
- Bassin de rétention
- Bassin versant « Nant de Vessy »
- Bassin versant « Galerie vers l'Arve »
- Bassin versant vers collecteurs



ACCESSIBILITÉ

- Servitudes
- Réseau de mobilité douce
- Entrée piétonne
- Accès parking souterrain et livraisons
- Automobiles
- Accès livraison et situations exceptionnelles
- Parking de services en surface



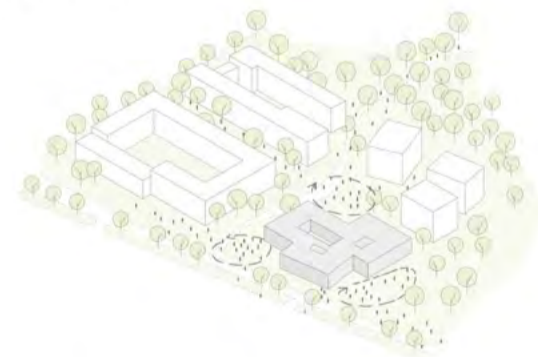
BBZ/2b/Ingeni projet lauréats concours 2019 – réalisation Groupement ESSVERT

Équipement communal

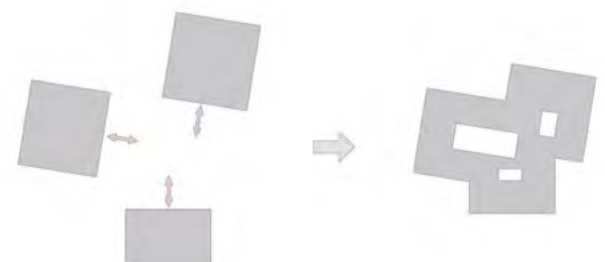
École, sports, sociétés et voirie



IMPLANTATION



Le programme (scolaire, sportif et de services) est traité de manière unitaire pour répondre à l'échelle des constructions voisines. Il s'articule autour d'espaces communs qui distribuent les fonctions d'architecture en bois qui s'intègrent dans le projet paysager communal. L'espace public majeur du quartier esplanade Jean-Piaget aboutit aux portes du préau de l'école.



Gestion des eaux communales

Une nouvelle conduite en profondeur pour rejoindre l'Arve

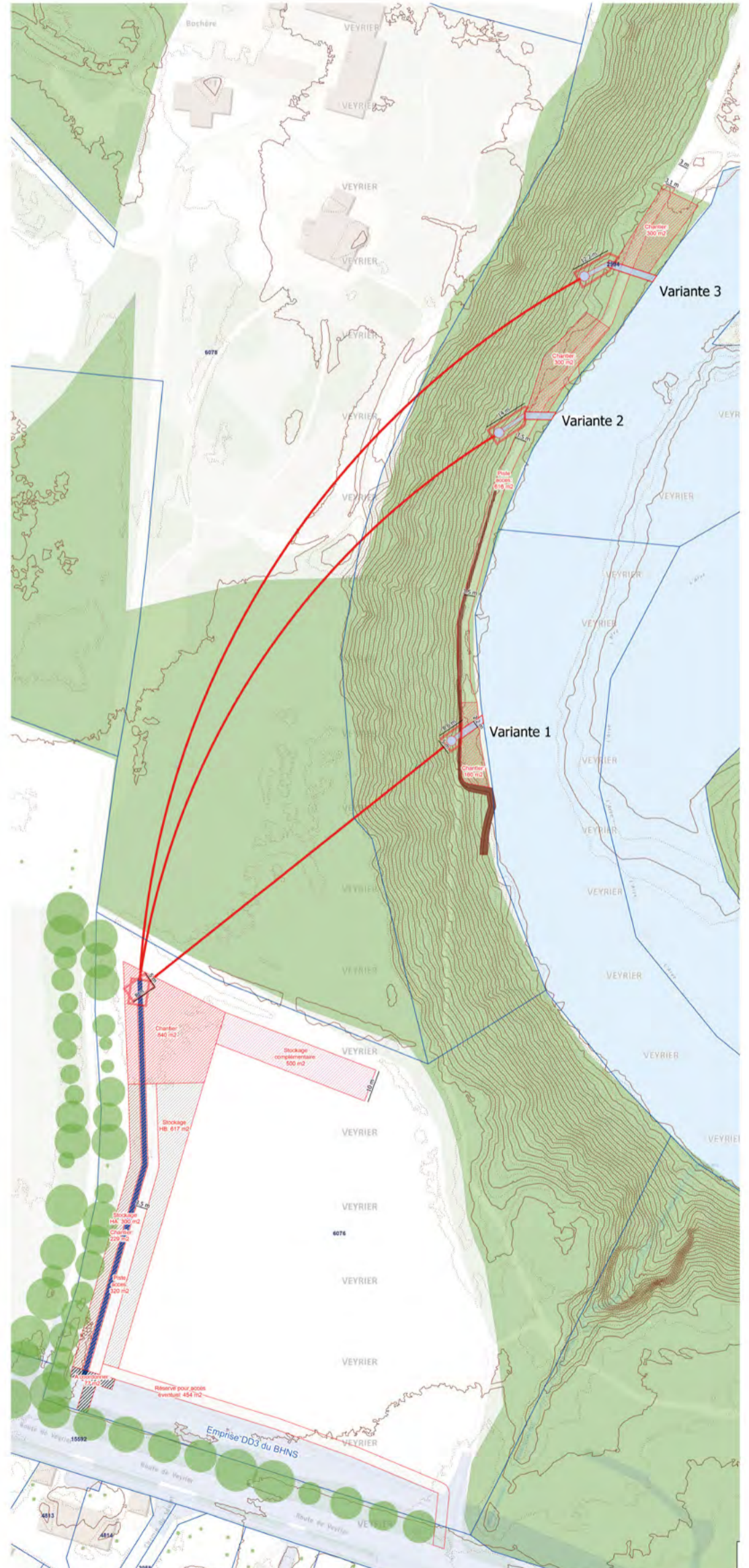
Un réseau de canalisations est nécessaire pour Veyrier dans son ensemble car les capacités maximales sont atteintes aujourd'hui. Il s'agit donc de profiter du grand projet pour préparer l'avenir.

La technique du micro tunnelier guidé sous le plateau sera utilisée pour éviter d'endommager la forêt et les falaises de l'Arve en rejoignant l'exutoire de l'usine hydroélectrique de Vessy.

Plusieurs variantes de tracés sont à l'étude pour limiter les emprises de chantier et les atteintes aux milieux naturels.



Source : Internet



Développement pièce urbaine 1

Maison de Vessy



Plan de situation

Le projet a été développé avec la volonté de préserver l'identité du site et de créer un ensemble harmonieux.

Il se configure comme un îlot ouvert, partiellement introverti, mais orienté sur le contexte environnant.

Des larges passages piétons assurent une transition progressive entre l'espace public et le cœur de l'îlot.

Celui-ci est un havre de tranquillité destiné à ses habitants mais perméable aux parcours piétonniers.

Une importante césure permet d'ouvrir l'îlot sur le grand paysage en direction du Plateau de Champel.

La morphologie du bâtiment, avec ses retraits et ses attiques, favorise l'ensoleillement et fragmente la linéarité de la forme urbaine.

La volumétrie se décompose en divers segments qui réduisent l'échelle perçue de l'intervention, excluant depuis l'extérieur la perception de son étendue totale.



Vue sur le cœur d'îlot



Coupe longitudinale

Maître d'ouvrage : Caisse de prévoyance de l'Etat de Genève – CPEG

Burckhardt+Partner SA-Architecture

Développement pièce urbaine 1

Maison de Vessy

L'ensemble des locaux communs sont de plain-pied. Les généreux garages à vélos profitent de la lumière naturelle.

À de rares exceptions près, les logements sont tous traversants et bénéficient des deux loggias couvertes.

L'accessibilité aux personnes à mobilité réduite est assurée pour la totalité des logements ainsi que pour les surfaces extérieures.

Au moyen de principes constructifs simples et de détails soignés, le projet vise la sobriété, la rationalité et l'économie de la construction tout en garantissant une ambiance accueillante et qualitative pour les habitants

Une enveloppe thermique performante et des installations techniques de pointe permettront l'obtention des labélisations Minergie-P et THPE.

SURFACES ET TYPOLOGIES :

500 m² (SP) surfaces d'activité
22'500 m² (SP) logements à loyer contrôlé (ZDLoc et HM)

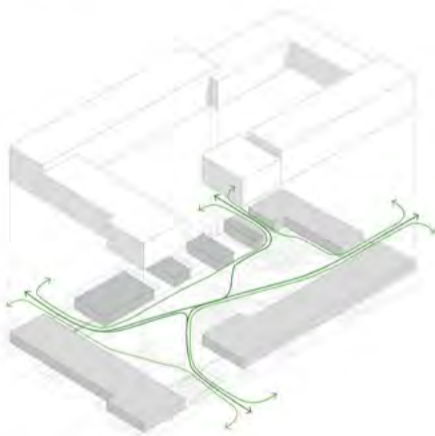
TYPES DE LOGEMENTS :

10 : 2 pièces
60 : 3 pièces
63 : 4 pièces
76 : 5 pièces
13 : 6 pièces

222 logements au total



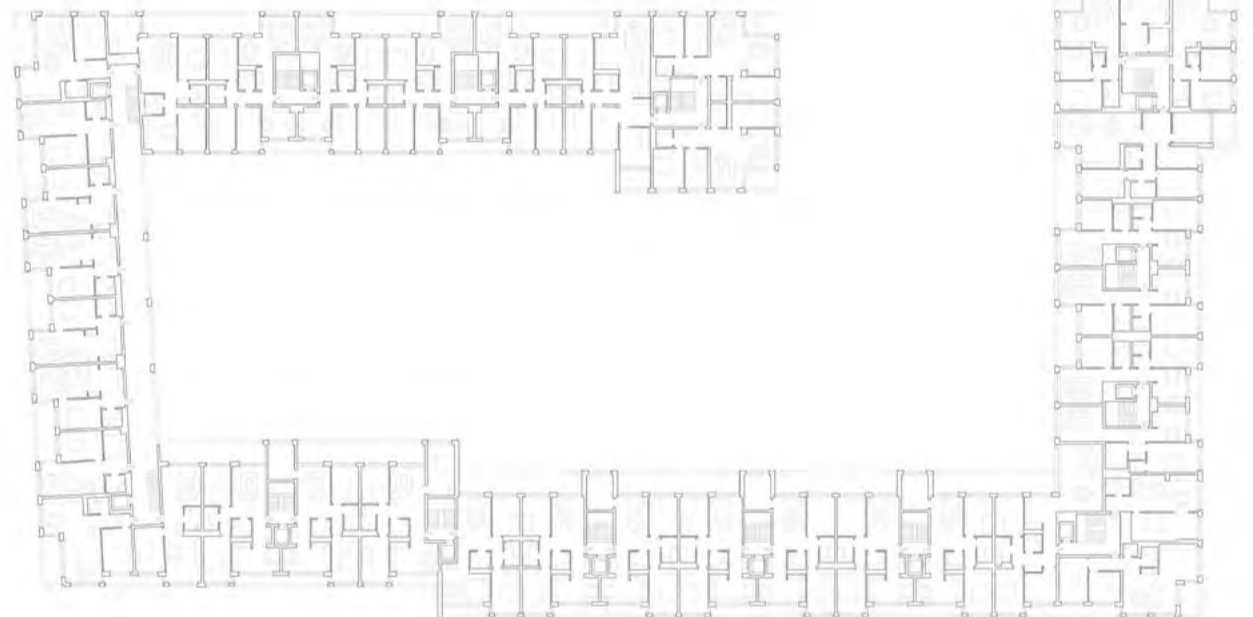
Isométrie



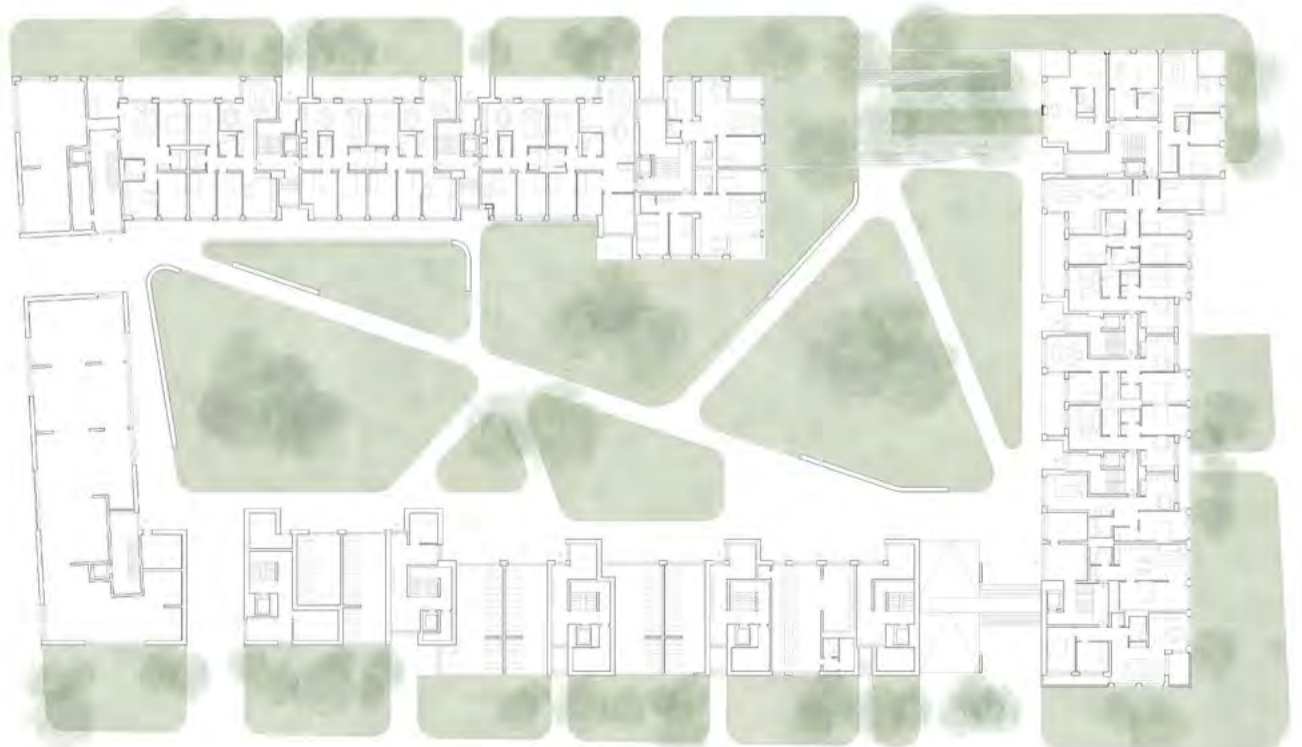
Intégration des mobilités douces



Détail d'élévation



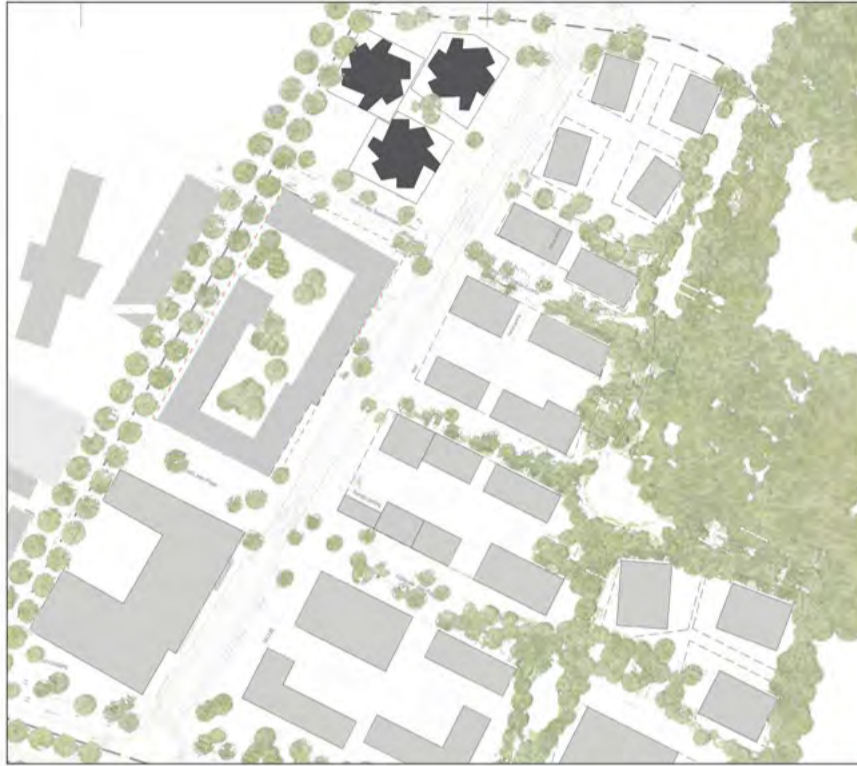
Plan d'étage type



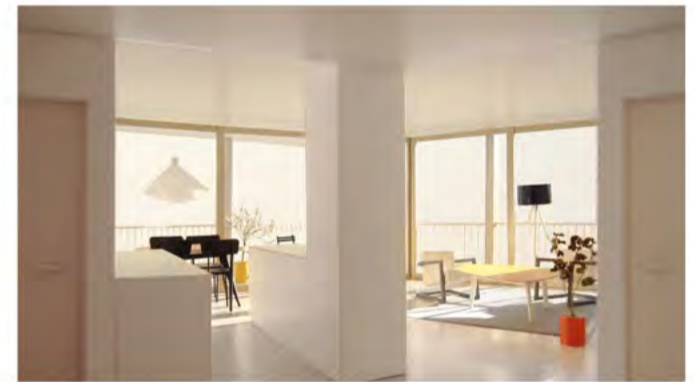
Plan de rez-de-chaussée

Développement sur le secteur ferme

LIVRAISON
DES APPARTEMENTS
PRINTEMPS 2026



Plan de situation



SURFACES :

- 5'155 m² SP pour logements PPE
- 4'960 m² pour logements HBM-LUP
- 4'910 m² pour logements HM

TYPES DE LOGEMENTS :

- 36: 3 pièces
- 42: 4 pièces
- 42: 5 pièces

120 logements au total

INTÉRESSÉ-E-S ?

INFORMATIONS À VENIR SUR
www.grands-esserts.ch



Maître d'ouvrage : Fondation immobilière de la Ville de Veyrier

Travaux

Coordination des premiers chantiers

Gestion des flux de circulation

- Des pistes de chantier autonomes
- Maintien du trafic sur la route de Vessy avec des aménagements provisoires (chaussée provisoire)
- Une attention particulière à l'entretien et au nettoyage des chaussées
- Le stationnement du personnel à l'intérieur des zones du chantier
- Contrôle d'accès et périmètre sécurisé

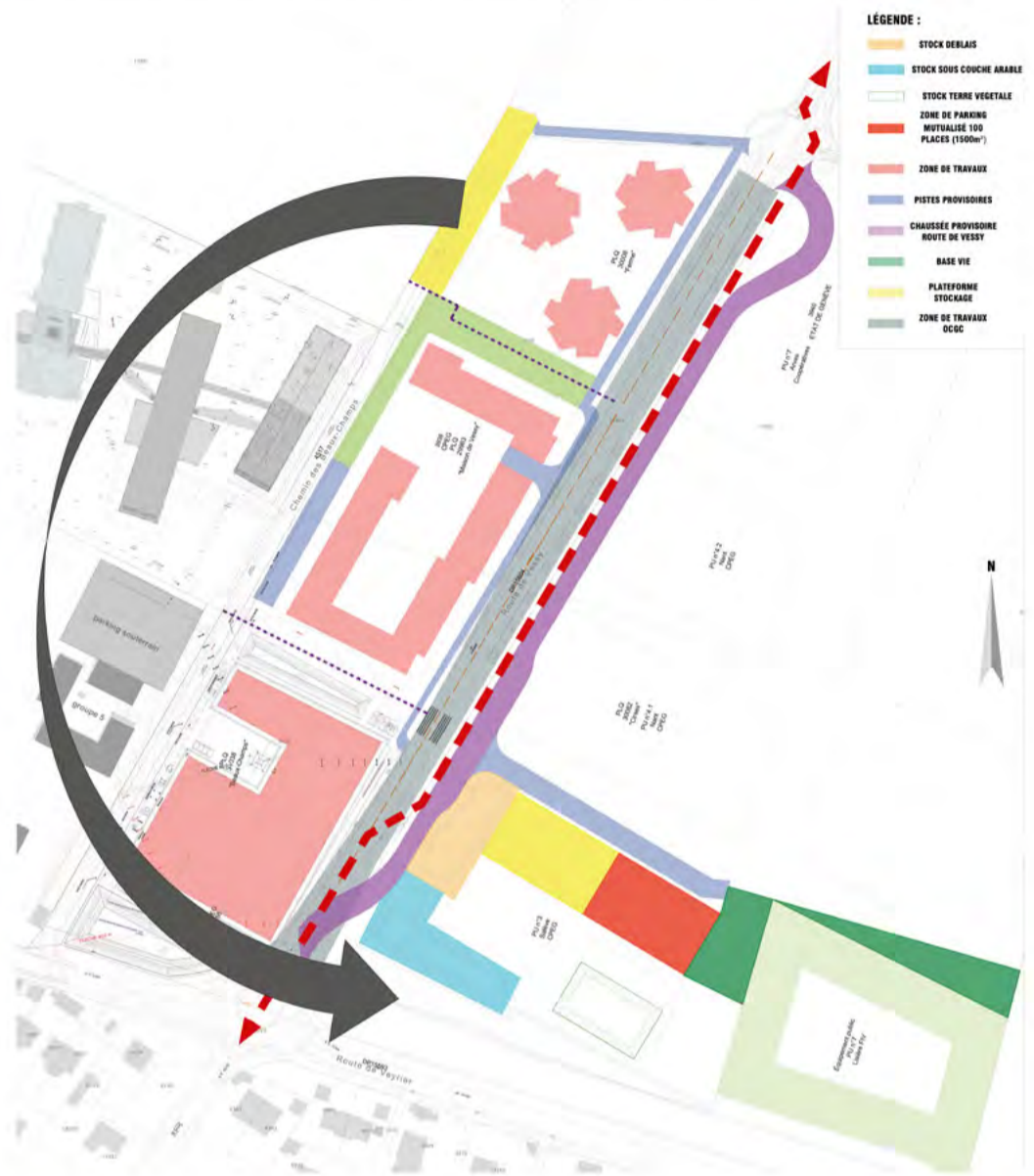
Gestion des nuisances

- Horaires de travail légaux
- Horaires de circulation des poids lourds contraints
- Aménagement des horaires en période scolaire
- Dispositif de protections contre la poussière

Suivi environnemental

- Plan de suivi des matériaux terreux
- Protection des sols

Avant leurs réemplois, les matériaux de déblais-remblais sont stockés sur les pièces urbaines en préparation.



Les clôtures de chantier serviront de support d'informations.

Travaux

Coordination des premiers chantiers

Le remodelage ou la gestion « intelligente » des matériaux consiste à limiter les déblais, à réemployer un maximum de matériaux sur place et à trouver des filières de valorisation efficiente.

Par exemple, la terre végétale servira à l'agriculture genevoise.

Pour la première étape seulement, ce sont plus de 10'000 m³ de déblais qui seront réutilisés sur place.

Cette stratégie limite l'empreinte carbone et représente une part non négligeable de camions qui ne circuleront pas dans la Commune.

Il s'agit de privilégier les circuits courts et de favoriser les synergies à l'échelle du canton.



LES GRANDES ÉCHÉANCES DES PREMIERS CHANTIERS

→ **ÉTÉ 2022**

Mouvements des terres et stockages provisoires.
La gestion des terres est coordonnée entre les chantiers.

→ **AUTOMNE 2022**

Démarrage des travaux de la route de Vessy DD5.

→ **DÈS 2023**

Chantiers de gros œuvre des logements.

→ **DÈS 2024**

Démarrage des travaux de la route de Veyrier DD3.
Démarrage école.

→ **2025-2026**

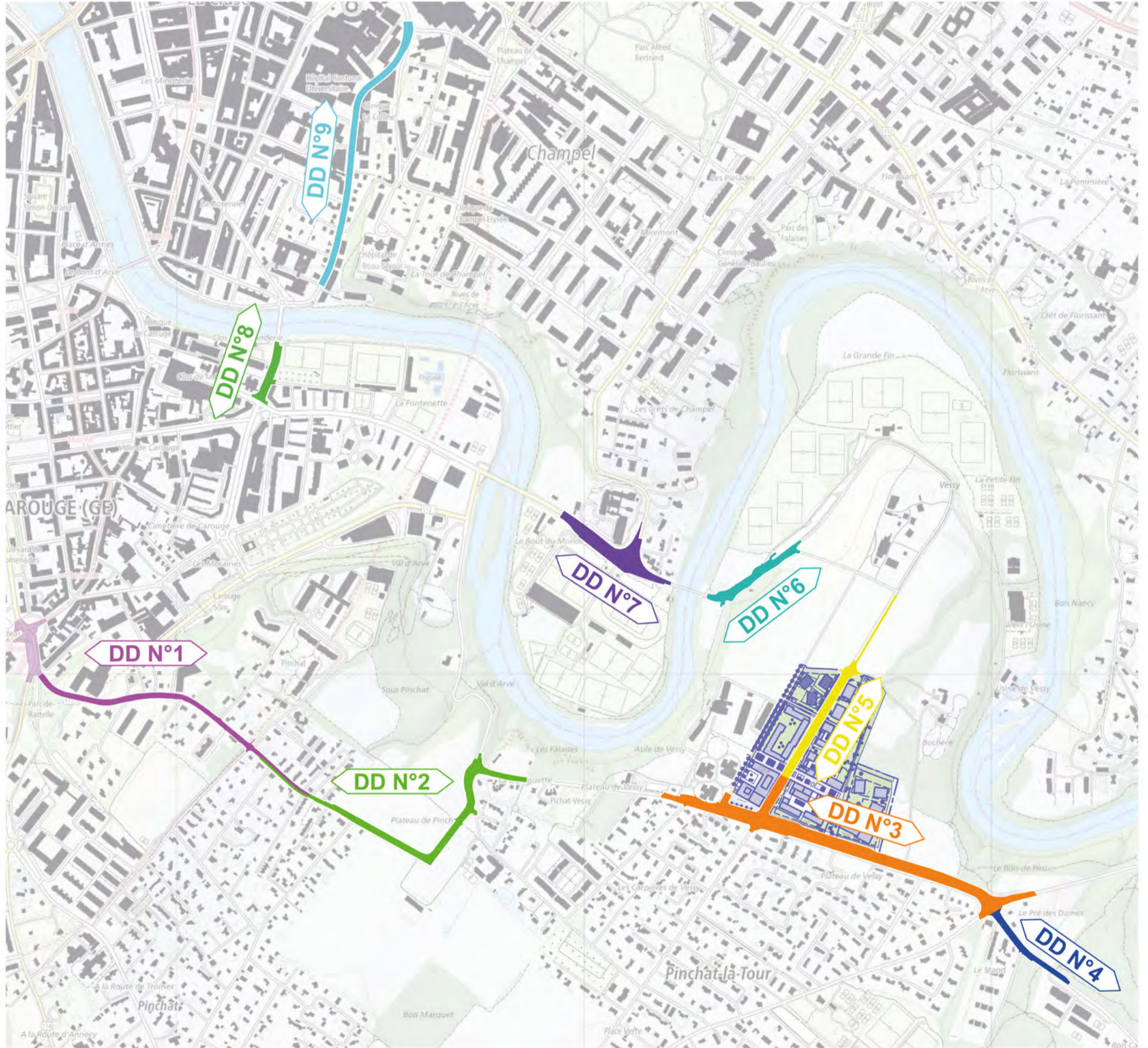
Livraison concomitante des logements
et des routes cantonales.

La Commune coordonnera aussi les travaux de la gestion des eaux selon son plan général d'évacuation (PGEE) vers l'Arve, notamment pour le plateau de Vessy.

Bus à haut niveau de service (BHNS)

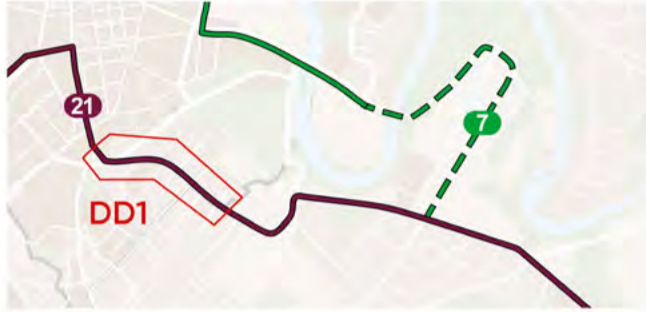
Aménagements DD1 à DD4

Ligne urbaine (LURB) – Aménagements DD5 à DD8



Bus à haut niveau de service (BHNS)

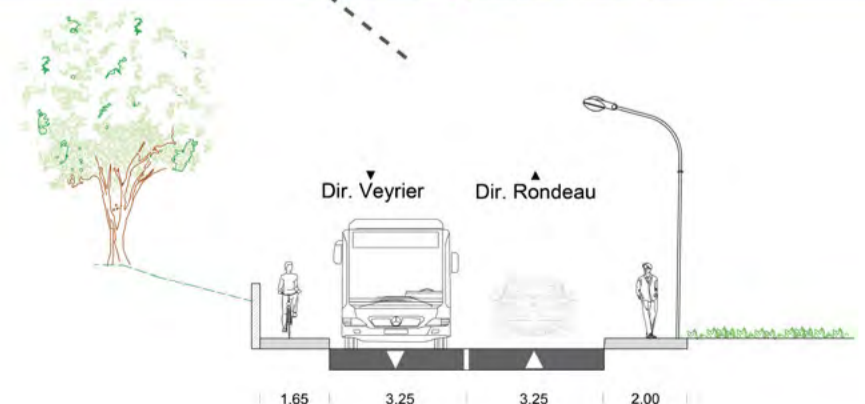
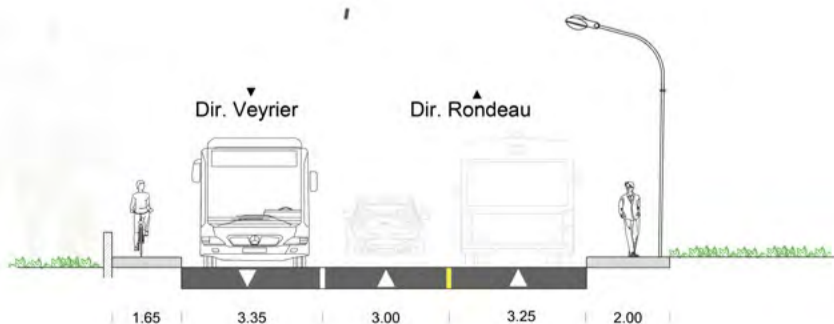
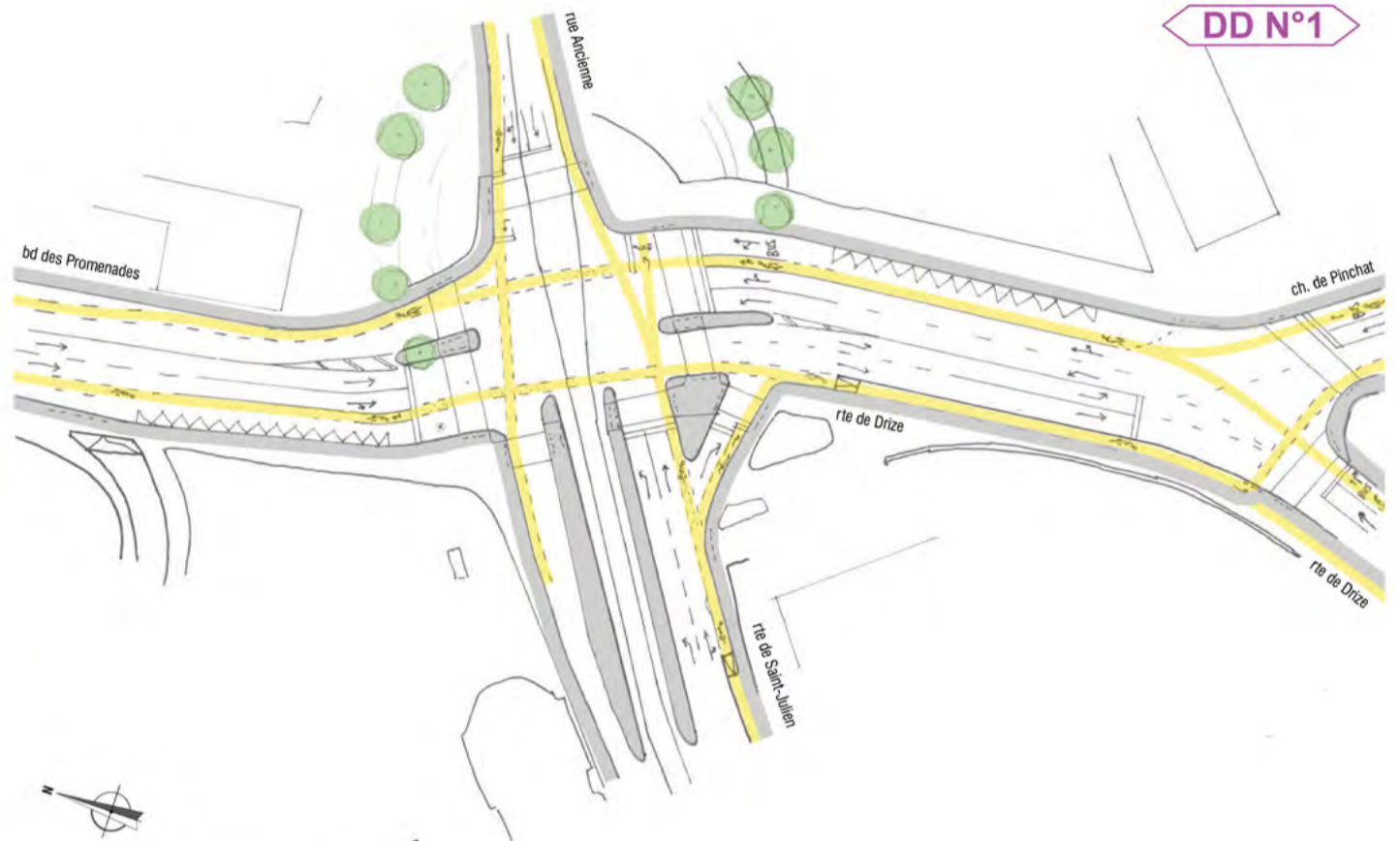
Chemin de Pinchat DD1 – Carouge (en cours d'étude)



Réaménagement du carrefour du Rondeau de Carouge en vue de l'amélioration **du confort** et de **la sécurité** de l'ensemble des usagers de la route (en cours d'étude).

Insertion d'une voie bus en approche du Rondeau pour une amélioration de la progression des lignes.

Un projet totalement repensé sur le chemin de Pinchat afin de **conserver un maximum d'arbres existants**.



Bus à haut niveau de service (BHNS)

Chemin de Pinchat DD2-DD3 – Veyrier (en cours d'étude)



Le Chemin de Pinchat a fait l'objet de nouvelles réflexions respectant le caractère historique de celui-ci dans le but de **conserver les alignements d'arbres existants**.

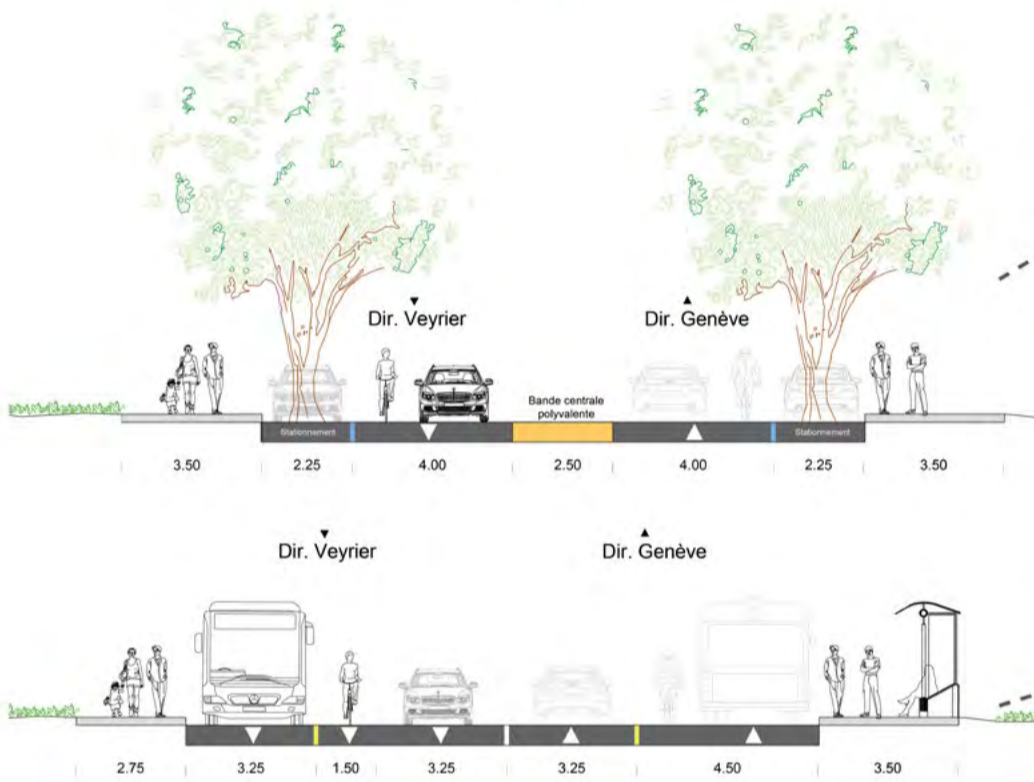
La voirie du chemin de Pinchat sera entièrement dédiée à la mobilité douce – tronçon de ~300 m.

Une nouvelle chaussée pour les véhicules motorisés sera construite parallèlement à la voirie actuelle.



Ligne urbaine (LURB)

Route de Vessy DD5-DD6



Aménagement d'une **voie bus** à l'approche du pont de Vessy pour favoriser l'insertion des transports collectifs en entrée de ville.
Création d'une passerelle dédiée à la mobilité douce en doublement du Pont de Vessy

Amélioration et sécurisation des itinéraires mobilités douces.

Le chemin du Pacage sera autorisé uniquement aux mobilités douces depuis le centre sportif de Vessy.

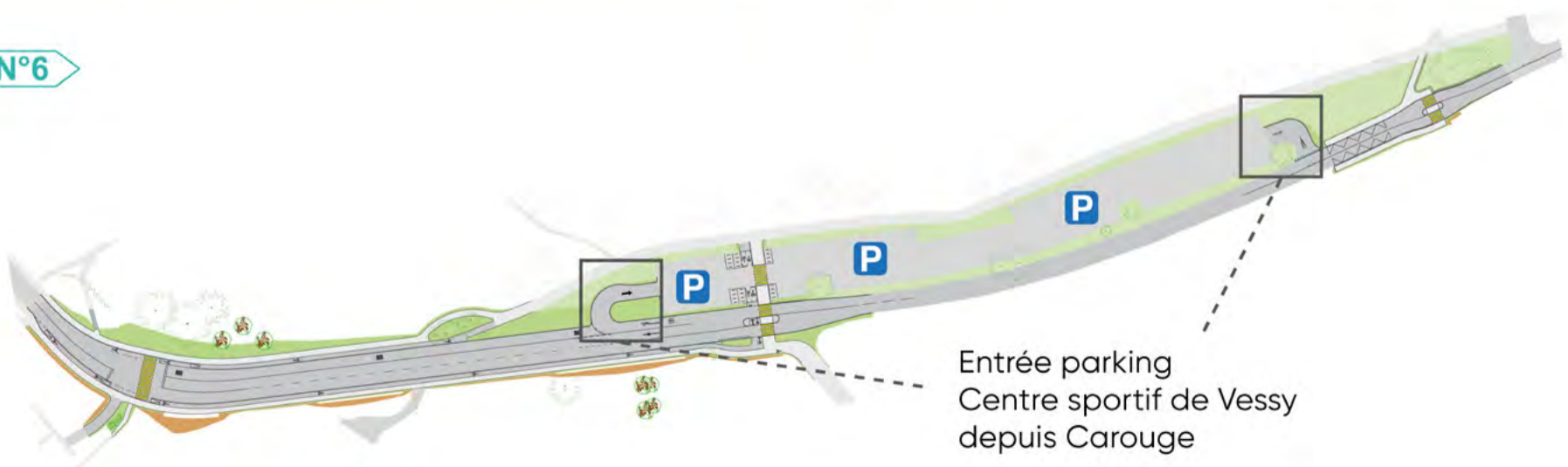
La route de Vessy a été pensée comme un axe de type urbain, permettant la **cohabitation** des différents modes de transport de façon harmonieuse et sécurisée.

Elle se caractérisera par un **rue plantée d'arbres** et d'arbustes, dotée de **trottoirs larges**, bordée ponctuellement par des places de stationnement.

La vitesse autorisée sera abaissée et deux seuils de ralentissements seront mis en place, afin de sécuriser les franchissements piétons.

Une bande centrale polyvalente sur l'axe facilitera les manœuvres et les accès au stationnement.

DD N°6



Entrée parking Centre sportif de Vessy depuis Carouge

Connexions réseau ferroviaire

Plan d'action des transports collectifs

Le plan d'action des transports collectifs 2019-2024 définit l'action de l'Etat en matière de développement des transports collectifs. Il a pour objectif de **répondre aux besoins de déplacements** liés au développement urbain et à la croissance démographique.

La commune de Veyrier bénéficiera d'une offre en transport public étoffée et cohérente avec les futurs développements. L'amélioration de l'offre permettra une **desserte optimale** du secteur avec des rabattements directs sur les gares du canton.

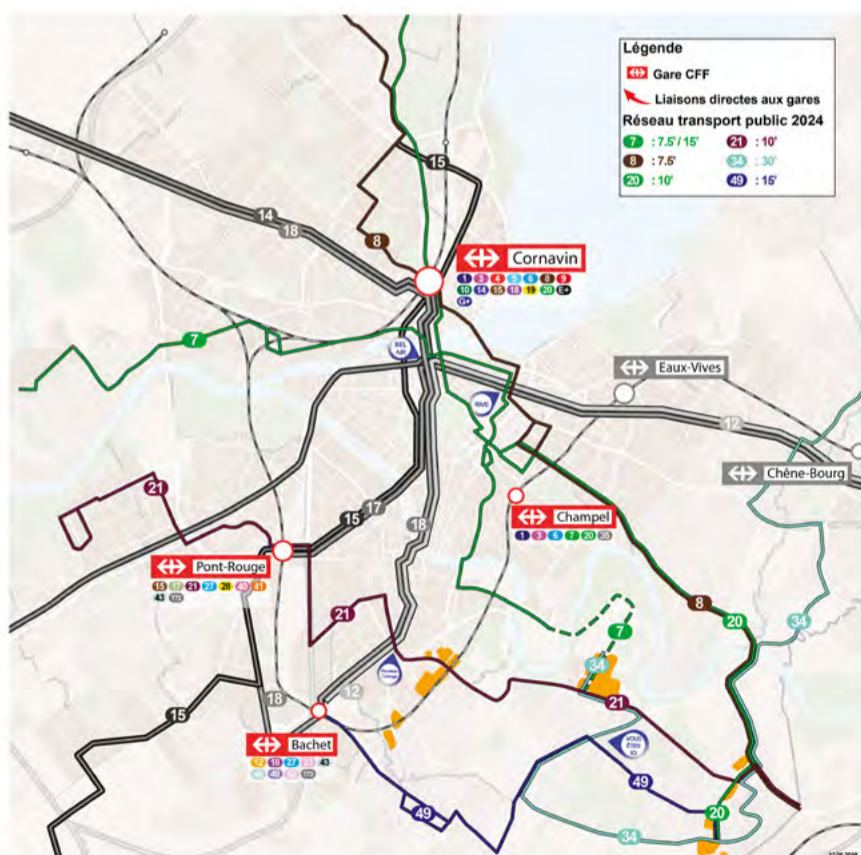


Ligne 49

En accompagnement de la mise en service du **Léman Express**, le développement du réseau de transport public prévoit la mise en service de la **ligne 49** en connexion directe avec la halte de **Lancy-Bachel**.

Léman Express

A terme le réseau projeté prévoit pour la commune de Veyrier, des rabattements directs sur les **gares importantes du Canton**.



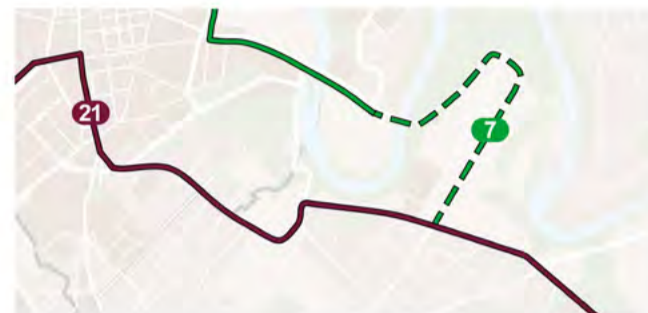
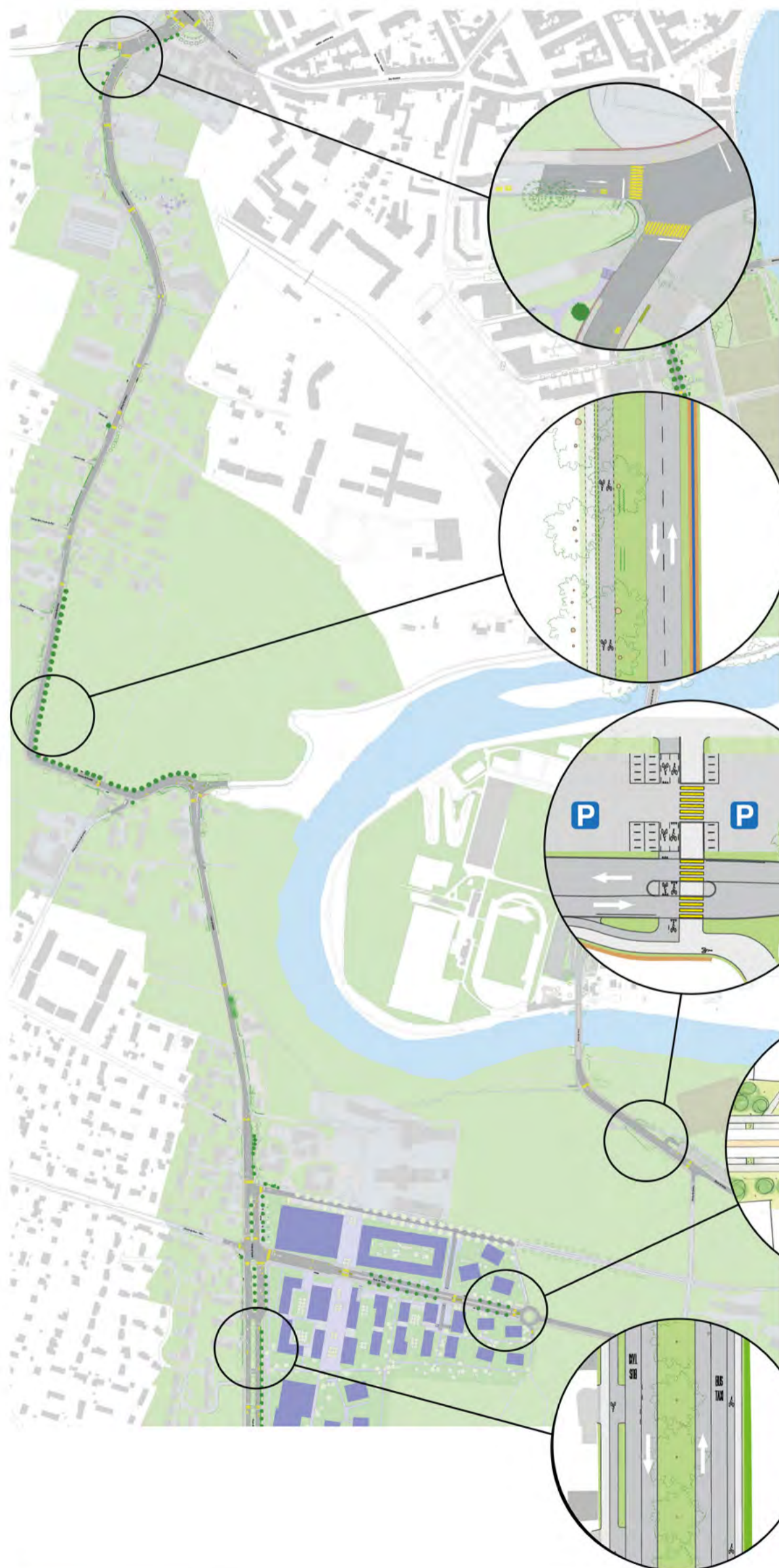
Le parcours actuel de la ligne 8 dessert en alternance Veyrier-Douane pour la route de Pas-de-l'Echelle et Veyrier-Tournettes via un parcours par Stand-de-Veyrier - route des Veyrier - route de l'Uche.

Le plan d'action des Transports Collectifs 2020-2024 ne supprime pas la **ligne 8**. Celle-ci est **dédoublée (8+20)** sur son itinéraire par la route de Pas-de-l'Echelle avec une desserte de Veyrier-Tournettes par la route de l'Uche.

Ligne 8: Veyrier-Douane dessert directe pour Rive et la gare de Cornavin.

Ligne 20: Veyrier-Tournettes dessert directe pour Bel-Air et la gare de Cornavin.

Mobilités douces



Sécurisation des itinéraires cyclables :

Réalisation d'une piste cyclable en montée du chemin de Pinchat (en cours d'étude).

La voirie actuelle du chemin de Pinchat sera entièrement dédiée à la mobilité douce.

Amélioration des itinéraires mobilités douces le long du centre sportif de Vessy

Le chemin du Pacage sera autorisé uniquement aux mobilités douces depuis le centre sportif de Vessy.

Prolongement de la piste cyclable existante entre le centre sportif de Vessy et les Grands Esserts.

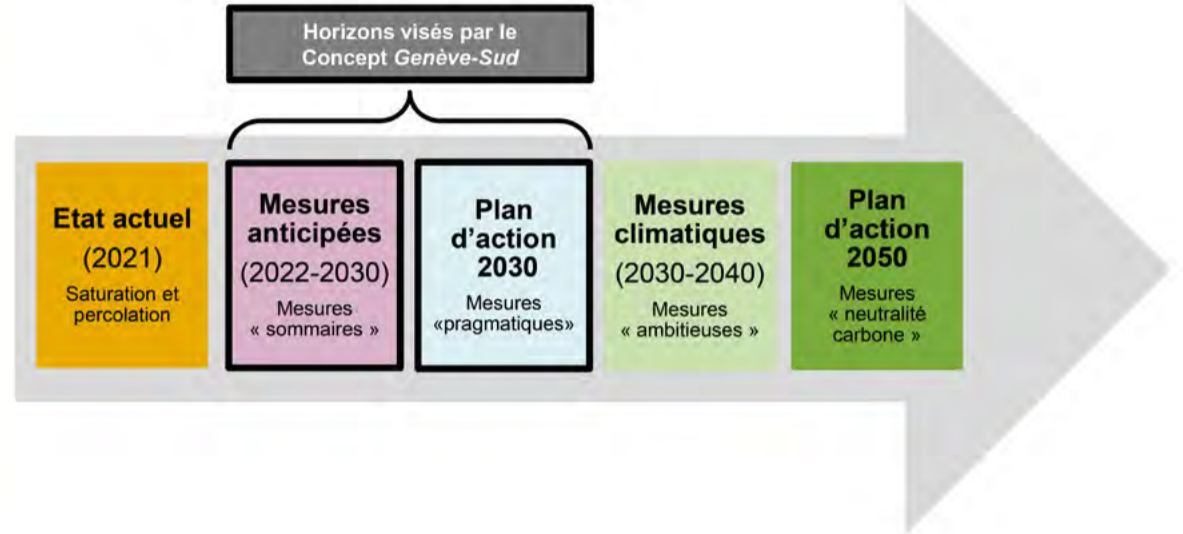
Mise en place de **trottoirs** et de **pistes cyclables** de part et d'autre de la route de Veyrier.

Genève-Sud

Concept multimodal (étude en cours)

Le 9 avril 2019, le **Grand Conseil a refusé le crédit de réalisation des deux nouvelles liaisons routières L1-L2.**

Une nouvelle étude du concept multimodal Genève-Sud a ainsi été lancée avec pour objectif d'améliorer le fonctionnement des réseaux routiers, de préserver les traversées des localités et de répondre aux besoins en déplacement de façon durable.



Pour atteindre les objectifs de l'étude :

1. Etablir un concept multimodal pour canaliser le trafic vers le réseau structurant et proposer des alternatives efficaces à la voiture ainsi qu'une restructuration des déplacements en transports collectifs et en mobilités douces avec des rabattements sur des gares du Léman Express ou autres réseaux transports collectifs structurant comme le tram ou le BHNS.
2. Décliner le concept multimodal en mesures à déployer solidairement entre partenaires suisses et français (plan d'action coordonné).

